



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-46409>

Département(s) de publication : **86**

Annonce n° **26-46409**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : DREAL Nouvelle Aquitaine

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 13001045700013

Ville : Poitiers

Code postal : 86000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 86

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2026-RN147-LUSSAC-MC-ENV

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Léa Boulière

Adresse mail du contact : lea.bouliere@developpement-durable.gouv.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Les conditions sont fixées dans le règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Les conditions sont fixées dans le règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Les conditions sont fixées dans le règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 22/06/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Les critères sont fixés dans les documents de la consultation

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Les travaux concernent la réalisation des mesures compensatoires sur les 5 sites en dehors de l'emprise des travaux routiers

Code CPV principal - Descripteur principal : 45112730

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Les travaux incluent : de la dépose de clôtures, de la fourniture de plants, de la plantation de haies et d'arbres, de l'ensemencement, de la restauration de mare, du débroussaillage, du déboisement ainsi que du traitement d'espèces invasives.

Lieu principal d'exécution du marché : Vienne

Durée du marché (en mois) : 32

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Les modalités de visite sont fixées dans le règlement de la consultation

Autres informations complémentaires : Référé pré-contractuel jusqu'à la date de signature du marché (art. L.551-1 à L.551-12 et R.551-1 à R.551-6 du Code de justice administrative) ; Référé contractuel après la signature du marché, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au JOUE ou dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée (art. L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative) ; Recours en contestation de validité du marché, dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité (Conseil d'État, 4 avril 2014, n° 358994, Département de Tarn-et-Garonne) ; Recours en excès de pouvoir, dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité, contre les clauses réglementaires du contrat.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/05/2026